

# ANNEXE 3 : AIDE-MÉMOIRE POUR GROUPES DE TRAVAIL OU REMUE-MÉNINGES EN LIEN AVEC LES PROJETS ROUTIERS

Voici des exemples de questions qui peuvent alimenter un atelier de travail ou de réflexion en ce qui a trait aux différentes phases ou étapes d'un projet routier.

## Étude des besoins

- L'environnement social et humain du projet routier est-il caractérisé par un groupe cible (ex. : personnes âgées, personnes handicapées, Autochtones, jeunes, personnes à faible revenu, personnes immigrantes) en particulier?
  - › Si oui, possédons-nous des données ventilées selon les sexes de ce groupe cible?
  - › Quels constats se dégagent des données ou des renseignements collectés? Y a-t-il des écarts significatifs entre les femmes et les hommes?
  - › Quel est le contexte socioéconomique générateur de déplacements selon les sexes dans ce groupe cible?
- De quelle façon les conflits entre les différents usagers de la route touchent-ils les femmes et les hommes?
- Les dispositifs fixes ou électroniques ainsi que les principaux outils de gestion de la circulation répondent-ils aux besoins des personnes touchées par le projet? Ces besoins sont-ils différents selon les sexes?
- Que faire pour que les consultations soient représentatives des deux sexes?
- Les plages horaires déterminées pour les consultations permettent-elles de joindre une proportion équitable de femmes et d'hommes?

- À partir de l'analyse des plaintes, peut-on établir un portrait distinct de celles-ci pour les femmes et pour les hommes?

## Étude des solutions

- Si des inégalités entre les femmes et les hommes ou entre des groupes cibles sont observées, peut-on améliorer leurs conditions d'utilisation des voies de circulation dans le projet routier? Comment?
- Considérant l'environnement physique de la traverse piétons et le contexte socioéconomique des déplacements des usagers, devrait-on modifier la durée de cette traverse?
- Considérant l'environnement physique des feux de circulation et le contexte socioéconomique des déplacements des usagers, devrions-nous modifier ces feux pour une meilleure desserte des échanges entre les différents usagers de la route?
- L'éclairage est-il suffisant et sécurisant pour les personnes qui sont à pied ou à vélo?
- L'aire de repos ou la halte routière est-elle exempte de tout préjugé sexiste (ex. : disposition de tables à langer dans les toilettes des hommes)?
- Les stationnements des parcs automobiles sont-ils bien éclairés ainsi que les chemins qui s'y rendent?

- Comment consulter équitablement les hommes et les femmes à propos de la conception de nouveaux arrêts, de stations, de terminaux ou encore de véhicules et à propos du développement de nouveaux services de transport?
- Les consultations effectuées nous permettent-elles de dégager un profil différencié selon les sexes quant aux solutions à envisager pour le projet routier ou aux priorités à traiter?
- Des groupes locaux peuvent-ils nous informer sur les caractéristiques des déplacements socioéconomiques des parties prenantes, et ce, de façon à considérer les différences sexuées?

## Conception

- Les scénarios proposés répondent-ils aux besoins et aux réalités différenciés entre les femmes et les hommes qui ont été déterminés dans l'étude d'opportunité?
- Les recommandations faites aux personnes qui doivent décider du projet définitif décrivent-elles une situation basée sur les résultats de l'analyse de données sexuées effectuée dans l'étude d'opportunité?
- Quelles seraient les conséquences de ne pas tenir compte des réalités et des besoins différenciés entre les femmes et les hommes? Ces conséquences sont-elles expliquées dans les scénarios recommandés aux autorités?
- Comment les rôles et le travail sont-ils répartis entre les sexes?

## Évaluation

- Quelles modifications au projet pourrait-on proposer pour mieux tenir compte des réalités et des besoins différenciés entre les femmes et les hommes?
- Selon les données collectées, quels ont été les effets de l'intervention chez les femmes et chez les hommes?

# ANNEXE 4 : AIDE-MÉMOIRE POUR GROUPES DE TRAVAIL OU REMUE-MÉNINGES SELON LA FONCTION OCCUPÉE PAR LE PERSONNEL

Voici des exemples de questions qui peuvent alimenter un atelier de travail ou de réflexion, et ce, en fonction des différentes fonctions occupées par le personnel dans une organisation.

- La majorité de ces questions sont tirées de la formation en analyse comparative entre les sexes plus de Condition féminine Canada (2012).
- Certaines questions se répètent selon la fonction puisque celles-ci s'appliquent à plusieurs d'entre elles.

## Élaboration de politiques

- Qu'est-ce qui a soulevé la problématique dont il est question dans la politique? Est-ce que cette problématique est particulièrement importante pour certains groupes de personnes dans la population (ex. : Autochtones, personnes âgées, jeunes, personnes handicapées, personnes immigrantes, etc.)? Qui a soulevé la problématique? Est-ce qu'un groupe se fait plus entendre que les autres?
- Avant de définir la problématique, a-t-on pris en considération le vécu de plusieurs groupes de personnes dans la population et des différences entre les femmes et les hommes au sein de ces groupes?
- Certains groupes de femmes et d'hommes pourraient-ils avoir un vécu différent par rapport à la question?
- Y a-t-il lieu d'élaborer des objectifs pour répondre aux besoins des groupes qui, d'après les constats soulevés, risquent d'être touchés différemment par la problématique?

- Quelles options permettront d'avoir les effets les plus avantageux sur les divers groupes de la population féminine et masculine?
- « Si les ressources sont limitées, est-ce que l'option préférée avantagera les populations de femmes ou d'hommes qui sont actuellement les plus désavantagées » (CFC, 2012)?

## Conception et prestation de programmes

- Quelle est la clientèle cible? Existe-t-il des différences entre les femmes et les hommes dans la population correspondante?
- Existe-t-il des caractéristiques propres à ces groupes de personnes (ex. : la situation géographique, la situation socio-économique, la culture, etc.)?
- « Si le programme vise à répondre aux besoins de populations de femmes et d'hommes d'horizons divers, y aurait-il lieu d'y intégrer différents volets ciblant précisément ces groupes » (CFC, 2012)?
- A-t-on consulté ces groupes de femmes et d'hommes et les associations qui les représentent? Lesquels?
- Les systèmes retenus pour collecter des données avant et pendant la mise en œuvre permettront-ils de ventiler les données recueillies selon le sexe et d'autres facteurs représentant la diversité?
- Fera-t-on le suivi de ces données ventilées selon le sexe et selon les différents facteurs représentant la diversité pour déterminer si le programme a eu des effets involontaires qu'il faudrait pallier?

## Prestation de services et opérations

- Quelle est la clientèle cible? Existe-t-il des différences entre les femmes et les hommes dans la population correspondante?
- Existe-t-il des caractéristiques propres à ces groupes de personnes (ex. : la situation géographique, la situation socio-économique, la culture, etc.)?
- « Les personnes qui offrent directement les services au public sont-elles représentatives de la population et de sa diversité? Cela pourrait-il avoir un effet sur la façon dont le public perçoit un service ou sur la capacité du programme ou du service de répondre à une diversité de besoins » (CFC, 2012)?
- Les femmes et les hommes ainsi que les groupes d'horizons divers ont-ils un accès équitable au programme ou au service? Cela est-il mesuré et analysé?
- A-t-on pris en considération les points de vue différenciés selon les sexes et les points de vue de groupes diversifiés avant d'élaborer un plan opérationnel ou un modèle de prestation de services?

## Communications

- Quelle est la clientèle cible? Existe-t-il des différences entre les femmes et les hommes dans la population correspondante?
- Existe-t-il des caractéristiques propres à ces groupes de personnes (ex. : la situation géographique, la situation socio-économique, la culture, etc.)?
- « Les populations de femmes et d'hommes d'horizons divers s'intéressent-elles aux mêmes éléments du message?
- Des femmes et des hommes d'horizons divers peuvent-ils comprendre les messages sans difficulté?
- La langue, les symboles et les exemples utilisés dans les communications sont-ils accessibles et adaptés aux populations de femmes et d'hommes d'horizons divers?
- Comment les messages seront-ils transmis? Les différentes populations qui composent la clientèle cible accèdent-elles à l'information de la même manière?
- « Quels seront les modes de communication les plus efficaces pour transmettre les messages aux populations d'hommes et de femmes d'horizons divers qui composent la clientèle cible » (CFC, 2012)?

## Services juridiques

- L'enjeu juridique pourrait-il toucher des groupes de femmes et d'hommes d'horizons divers de différentes façons? Comment? Et quel serait son effet?
- Est-ce que les femmes et les hommes sont particulièrement avantagés ou désavantagés par la solution juridique? Qu'en est-il des groupes de population diversifiés?
- « Faut-il tenir compte d'obligations légales précises envers une population particulière (ex. : les Autochtones) ou une partie précise?
- L'initiative peut-elle donner lieu à des revendications en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés ou d'autres textes relatifs aux droits de la personne?
- Quels types de risques juridiques comporte-t-elle? Y a-t-il risque de créer ou de remettre en question un précédent?
- « Cette initiative risque-t-elle d'accroître ou permettrait-elle de réparer des injustices historiques » (CFC, 2012)?

## Évaluation de programmes

- « A-t-on utilisé des données ventilées selon le sexe au moment de l'évaluation?
- A-t-on établi des indicateurs en amont pour mesurer les effets de l'initiative? Les indicateurs actuels permettent-ils d'évaluer les répercussions sur des populations de femmes et d'hommes d'horizons divers?
- Sinon, quelles méthodes de collecte des données permettraient de mesurer les résultats pour des populations de femmes et d'hommes d'horizons divers?
- Y a-t-il des lacunes dans les données qualitatives et quantitatives qui empêchent de mesurer les résultats de façon efficace? Comment pourrait-on combler ces lacunes?
- Existe-t-il des différences dans la façon dont les hommes et les femmes ou des populations d'horizons divers utilisent le programme ou le service? Y a-t-il des lacunes qui risquent de créer des obstacles imprévus pour des populations particulières? Comment pourrait-on combler ces lacunes » (CFC, 2012)?